Le coup de bill'art du *Soir*

La France peut déclarer l'état d'urgence en Algérie

Par Kader Bakou

Aujourd'hui, en 2013, cinquante années après l'indépendance, la France peut «légalement» décréter l'état d'urgence en Algérie. Non, ce n'est pas une clause secrète des Accords d'Evian.

«Avec quelque 10 500 lois, 127 000 décrets, 7 400 traités et 17 000 textes communautaires, la France est un méli-mélo législatif. Si le Parlement tente d'alléger cet arsenal, notre législation comprend encore nombre d'absurdités. Ainsi, une loi stipule que «l'état d'urgence peut être déclaré sur tout ou partie du territoire de l'Algérie», révèle cette semaine un journal français. Parmi les autres «absurdités» figurent des lois qui stipulent qu'en France seuls le vin, la bière, le cidre et le poiré sont les alcools autorisés sur le lieu de travail ; qu'il est prohibé de s'embrasser sur les rails ; qu'il faut toujours avoir une botte de foin chez soi au cas où le roi passerait avec son cheval ; ou encore qu'il est interdit de baptiser son cochon Napoléon. Par ailleurs, ce n'est que cette semaine de février 2013, que les femmes de Paris ont légalement le droit de porter des pantalons, après l'abrogation d'une loi rédigée, il y a plus de deux siècles. Jusqu'alors, il était interdit, sous peine d'emprisonnement, aux Parisiennes de porter un pantalon, a moins de tenir «par la main un guidon de bicyclette ou les rênes d'un cheval».

Cette loi votée le 7 novembre 1800 avec l'apparition des sans-culotte (honni soit qui mal y pense) et de leur vêtement perçu comme subversif vient enfin d'être abrogée grâce à une ordonnance du ministère français des Droits des femmes, datée du 31 janvier 2013. Cette loi d'un autre âge avait été dénoncée par le sénateur UMP de la Côte-d'Or Alain Houpert en juillet 2012, qui estimait qu'elle était incompatible avec les principes d'égalité. Elle n'était plus appliquée, bien sûr, mais l'élu estimait que le poids symbolique d'une telle loi pouvait «heurter nos sensibilités modernes», rapporte *le Parisien*. Finalement, cette loi caduque est devenue «une pièce d'archives, conservée comme telle par la préfecture de police de Paris», selon le Journal officiel de France.

Les Algéroises ont-elles le droit de porter un pantalon ?

K. B.
bakoukader@yahoo.fr

ARTS ET CULTURE

Concours de poésie

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger relance le concours de la meilleure poésie dans sa onzième édition. Cette compétition littéraire qui coïncide avec les célébrations du cinquantième anniversaire de l'indépendance est ouverte du 27 janvier au 27 mars 2013, sous le thème «Mémoire et poésie».

Ce concours, qui est un espace d'expression libre offert aux amoureux du verbe, est adressé à toutes catégories confondues ainsi que dans toutes les langues en usage en Algérie telles que l'arabe classique et dialectal, le tamazight et le français. Les participants doivent envoyer trois œuvres inédites et en cinq exemplaires chacune, accompagnées d'une fiche de renseignements à l'adresse : Etablissement Arts et Culture. Bibliothèque multimédia de jeunesse Didouche-Mourad, 38-40 rue Didouche-Mourad, Alger.Les œuvres des candidats seront soumises à un jury composé d'hommes de lettres et de poètes. Trois grands prix pour chaque langue seront décernés.

En librairie

lesoirculture@lesoirdalgerie.com

LA CONQUÊTE DE LA CITOYENNETÉ, HOMMAGE À CLAUDINE CHAULET

Une militante de la première heure

Née le 21 avril 1931 à Longueau (France), Claudine Chaulet arrive en Algérie en janvier 1942 avec ses parents. Elle décroche son baccalauréat et s'inscrit à la faculté des lettres de l'université d'Alger. En 1955, elle épouse Pierre Chaulet.

Le couple entre en résistance contre la France et prête main-forte au FLN : transport de militants, visite aux malades et blessés, rédaction d'articles journalistiques… Au lendemain de l'indépendance, Claudine Chaulet rejoint l'Institut national de la recherche agronomique puis travaille comme enseignante à l'Institut de sociologie et comme chercheur au Centre de recherche en économie appliquée…

Le 19 mai 2011, un vibrant hommage a été rendu à cette militante de la cause algérienne à travers une rencontre consacrée à sa vie, son parcours, son œuvre et son engagement. Ses collègues, amis, anciens élèves et compagnons d'armes (Lamine Khène, Réda Malek, Commandant Azzedine, Abdelhamid Mehri, Louiza Ighil Ahriz, Alice Cherki, Annie Steiner…) sont venus nombreux pour dire leur admiration à cette grande dame. Dans cet ouvrage consacré à cet hommage, vous pourrez lire le témoignage de Rabah Zerari dit «Commandant Azzedine» : «Pour ma part, permettez-moi d'apporter le modeste témoignage d'un combattant qui a connu le couple Chaulet en 1955, lorsque j'avais été blessé au combat dans le maquis de la Wilaya IV. C'est à Palestro —aujourd'hui Lakhdaria — que ce couple, qui appartenait au «Nidham» depuis décembre 1955 est venu me chercher, alors que j'avais reçu une balle au genou qui m'avait immobilisé.» (page 233).

Quant à Naceur Bourenane (ancien maître de recherches), il dira : «Elle avait choisi d'être un acteur historique de l'ombre au service de la révolution de 1954, dès ses premières heures. L'indépendance nationale retrouvée, elle a préféré être un acteur de la construction de l'université, de la recherche algérienne sur la paysannerie et le monde rural.» (P. 243).

Autre témoignage, celui de Tayeb Kennouche, professeur de sociologie : «Je me rappelle encore, comme si c'était hier, cette femme grande de taille et de renommée, à la silhouette féline et au regard vigilant qui, en m'ouvrant la porte de son bureau au domaine Mahdi- Boualem de Baraki où elle était directrice du Centre national de recherche en économie et sociologie rurale, venait de baliser, de flécher en quelque sorte, une bonne partie du chemin que j'ai eu à emprunter depuis.» (P.95).

La conquête de la citoyenneté est un rappel du parcours et de l'engagement de Claudine Chaulet pour l'Algérie pendant et après l'indépendance. Un hommage plein d'émotion rendu le 11 mai 2011 à cette militante, amie de l'Algérie.

Sabrinal

La conquête de la citoyenneté, hommage à Claudine Chaulet, Editions Barzakh en collaboration avec la revue Naqd, 2013, 280 P.

SPECTACLE

La troupe indienne Bollywood envoûte le public de Batna

La troupe indienne Bollywood a offert, dans la soirée de lundi, au nombreux public qui s'est déplacé au Théâtre régional de Batna un spectacle de rêve alliant qualité musicale et dimension théâtrale. Deux heures durant, le public a été transporté dans une atmosphère «semblable à celle des *Mille et Une Nuits*», selon Narimane, une jeune spectatrice qui a affirmé à l'APS que la différence est «vraiment immense entre le fait de regarder un spectacle indien sur un écran de télévision et le vivre en live sur les planches d'un théâtre». Pour Narimane, «la belle communion de l'assistance avec les artistes et ces moments où le temps semble presque s'arrêter», a représenté «un moment rare, voire quelque part mystique».

Les chanteurs Ankur Gupta et Archita Sharma et leur troupe de danseurs ont imprimé, à travers leur prestation, une touche de magie inspirée du patrimoine culturel indien et ont fait vivre le public dans une atmosphère de couleurs vives, de musique douce et de danse délicieusement exotique.

Même si le public a apprécié toutes les chansons et les danses présentées et s'est initié à quelques pas de danse indienne, la chanson *Janitou*, la préférée des Algériens, celle qui leur rappelle l'Inde et Bollywood, a crée la différence et donné lieu à une plus forte communion et un sentiment puissant de plaisir et de joie.

Ce furent des moments magiques sur lesquels le premier secrétaire de l'ambassade indienne à Alger, Ashutosh Roy, a tenu à s'exprimer en assurant aux représentants des organes de presse que *Janitou* est une chanson qui forme un réel lien entre les deux peuples algérien et indien, assurant que la communion que dégage la soirée est la meilleure illustration de la qualité de la relation qui lie les deux peuples.

Inscrite dans le cadre de la célébration du 50e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie, des 50 ans de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Inde et l'Algérie, et d'un siècle de cinéma indien, la soirée a été clôturée en apothéose avec la reprise de *Janitou* et l'invitation des spectateurs pour accéder aux planches et partager la danse avec Sharma, Lukas, Katrin et Noushan pour prendre des photos souvenirs et immortaliser ce moment magique.

HOMMAGE À BOUGUERMOUH

Salut, Abderahmane !

J'ai appris avec consternation la disparition de Abderhamane Bouguermouh. Bien que le sachant malade depuis longtemps, sa disparition m'afflige. C'est un homme de cœur et un homme pourvu d'une rare noblesse d'esprit qui nous quitte. C'est aussi un homme de culture qui, par son cinéma, nous a donné à nous réconcilier avec nos racines et notre être profond tout en restant présent au monde.

On n'est pas près d'oublier son savoureux *Kahla ou Beïda*, ce film plein de sensibilité et de finesse. Et, bien sûr, avec *La Colline oubliée*, le cinéma amazigh lui doit un acte de naissance flamboyant qui, en outre, a transformé le modèle de production cinématographique en Algérie puisqu'il a été financé par des cotisations de particuliers. En réalisant ce film qui demeurera quoi qu'il arrive le premier film amazigh du cinéma algérien, Abderhamane Bouguermouh tenait la promesse faite à Mouloud Mammeri qu'il porterait un jour son roman à l'écran.

Avec lui, disparaît aussi un écrivain qui, malheureusement, a peu produit. Son livre de mémoires, cependant, nous révèle un écrivain accompli, un maître de la narration et de la langue qui nous aurait certainement légué une œuvre littéraire notable s'il s'y était consacré. En cette douloureuse circonstance, je prie sa famille de croire en mes sentiments amicaux et en mes condoléances attristées.

Arezki Metref

Actucult

SALLE IBN KHALDOUN (ALGER-CENTRE)
Vendredi 8 février à 16h : Concert de Hasna El Becharia

THÉÂTRE RÉGIONAL DE BÉJAÏA
Samedi 9 février à 14h : Les Editions Chihab et l'association Ballade littéraire organisent une rencontre avec Wassyla Tamzali autour de l'ouvrage Histoire miniscules des révolutions arabes, paru aux Editions Chihab.

MAISON DE LA CULTURE AHMED-AROUA (TIPASA)
Jeudi 7 février à 19h30 : Concert de l'artiste indien Ankur Gupta et de la troupe de chants et de danses Bollywood. En ouverture : concert de la troupe Nour Esahel de la musique diwan de Fouka.

COMPLEXE CULTUREL LAÂDI- FLICI (2, BD FRANTZ-FANON, ALGER)
Samedi 9 février à 15h : Concert de musique andalouse par l'Association des Beaux-Arts d'Alger.

SIÈGE DE L'ASSOCIATION AL JAHIDHIYA (RUE RÉDHA-HOUHOU, ALGER)
Samedi 9 février à 14h30 : Le cinéclub «Cinérama» d'Al Jahidhiya compte organiser une veillée à la mémoire de Abderahmane Bougermouh en présence de ses amis et proches, notamment : Lakhdar Hamina, Lamine Merbah, Sid Ali Kouiret, Saïd Hilmi, le metteur en scène et acteur Ahmed Ben Aïssa.

PLACE DE LA GRANDE- POSTE (ALGER-CENTRE)
Samedi 9 fevrier de 13h à 17h : Abderrahmane Zakad présentera son recueil de poésie *Le Patrimoine* qui vient de paraître (à l'allée des bouquinistes).

SALLE EL MAWAKIF DE L'HÔTEL EL-AURASSI (ALGER)
Jeudi 7 février à 19h : Concert de Fabrice Eulry dans le cadre de la tournée «Prestige Jazz» (sur invitation de l'Institut français d'Alger).

LIBRAIRIE GÉNÉRALE D'EL-BIAR (4, PLACE KENNEDY, EL- BIAR, ALGER)
Samedi 9 février à 14h :
Séance de vente-dédicace avec Mme Djoher Amhis-Ouksel qui signera son livre *Le chant de la sittelle*, organisée en collaboration avec la fondation Mahfoud-Boucebci.

AUDITORIUM AÏSSA-MESSAOUDI DE LA RADIO ALGÉRIENNE (21, BD DES MARTYRS, ALGER)
Vendredi 8 février à 18h30 : Concert de l'artiste algérienne de Barcelone, Neila Benbey, à l'occasion de la sortie de son album *Algerian Soul*, sur invitation de l'Institut Cervantès d'Alger.

RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE D'AÂMRIOU (BÉJAÏA)
Samedi 9 février à 14h : Djemila Benhabib animera un café littéraire autour de son dernier essai *L'Automne des femmes arabes* (*Chroniques du Caire et de Tunis*), publié chez Koukou Editions (Tizi-Ouzou, 2013). Le public est cordialement invité.

GALERIE D'ARTS ASSELAH- HOCINE (39, RUE ASSELAH-HOCINE, ALGER)
Jusqu'au 28 février : Exposition de peinture de l'artiste Noureddine Chegrane.

GALERIE D'ARTS AÏCHA-HADDAD (84, RUE DIDOUCHE-MOURAD, ALGER)
Du 5 au 15 février : Exposition de graphisme de l'artiste Zouai Malya Djanet.

MAISON DE LA CULTURE MOULOUD-MAMMERI DE TIZI-OUZOU
Samedi 9 février à 14h : Café littéraire et philosophique sous le thème «Le journalisme comme prélude à la littérature», animé par Hamid Grine (ancien journaliste), organisé par l'Entreprise d'organisation et de manifestations culturelles, économiques et scientifiques (EMEV)

SALLE EL-MOUGGAR (ALGER- CENTRE)
Vendredi 8 février à 10h : Pièce théâtrale *Hikayete Zamene* (histoires d'antan) de la coopérative El Amel de Annaba.
Du 4 au 9 février : Film documentaire *La balle de la dignité* (sur l'équipe nationale de football) de Rachid Degueure, à raison de 3 séances par jour à 14h, 17h et 20h, à part le 7 février à raison d'une séance à 14h.
Jeudi 7 février à 18h : Soirée châabi avec Sid-Ahmed Lahbib et Kamel Kobbi, à l'occasion de la sortie de leurs albums respectifs.

SALLE ATLAS (BAB-EL-OUED, ALGER)
Du 6 au 12 février : Semaine culturelle de la wilaya de Jijel à Alger.

INSTITUT FRANÇAIS D'ALGER (7, RUE HASSANI-ISSAD, ALGER- CENTRE)
Jusqu'au 7 février : Exposition «Marianne et Germania, 200 ans de relations franco-allemandes à travers la caricature», organisée à l'occasion du 50e anniversaire de la signature du traité de l'Elysée.
Mercredi 6 février à 15h : Film *L'exercice de l'Etat* de Pierre Schoeller (France, 2011). Avec Olivier Gourmet, Michel Blanc, Zabou Breitman.

INSTITUT FRANÇAIS DE ANNABA
Jusqu'au 12 février : Exposition d'arts plastiques par Adel Bentounsi

MUSÉE NATIONAL D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN D'ALGER (RUE LARBI-BEN-M'HIDI, ALGER-CENTRE)
Jusqu'au 10 février : Exposition rétrospective «Traversée de la mémoire» de l'artiste Lazhar Hakkar.